

Image not found or type unknown



Injonction de délivrer un titre de séjour

Par **Ramia**, le **02/03/2016** à **10:02**

Suite à un jugement rendu en moi de septembre 2015, qui annule le refus de titre de séjour, j'ai été à la préfecture plusieurs fois, mais il sont dit que il y a pas d'injonction pour délivrer le titre de séjournLa question: est ce que je demande l'injonction de délivrer le titre de séjour? ou j'attend la réponse de la préfecture? merci de votre réponse.